



N° AFFILIATION F.F.F. : 504 275  
N° CLUB : District 1011

# CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

## CHALLENGE PIANA

32ème TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL 15 ANS du 08, 09 et 10 juin 2019 (Pentecôte)

### REGLEMENT

**ARTICLE 1 :** Tournoi réservé aux joueurs nés en 2004, 2005.

Un tournoi préliminaire qualifiant 2 équipes pour le tournoi principal se déroulera le Jeudi 30 mai 2019 (Ascension) et regroupera les Clubs régionaux évoluant en championnat de district et de ligue.

**ARTICLE 2 :** Ce tournoi est doté d'un challenge qui devra être remis en jeu la saison suivante par l'équipe vainqueur. Celle-ci sera tenue responsable de ce challenge en cas de perte ou détérioration. Il en sera de même des autres challenges mis en jeu.

**ARTICLE 3 : Composition des équipes et remplacement des joueurs.** Chaque équipe est composée au maximum de 16 joueurs (gardien de but, 10 joueurs de champ et 5 remplaçants). Ceux-ci devront être licenciés au club dont ils portent les couleurs ou pourront être des joueurs essayés par le club. Dans ce cas ils devront présenter une carte d'identité et seront sous la responsabilité exclusive du club les inscrivant sur la feuille de match (**ATTENTION: Pour les 2 équipes sorties du tournoi préliminaire, seuls les joueurs licenciés au club dont ils portent les couleurs pourront participer aux rencontres**). En cas de contestation, seules les réclamations faites avant les matchs seront prises en considération et les résultats obtenus précédemment seront acquis.

Chaque équipe devra se présenter à la table de marque, obligatoirement avec ses licences ou pièces d'identité, au moins 30 minutes avant le début de son premier match afin d'établir une feuille de match valable pour tous le tournoi. Cette feuille ne devra en aucun cas être modifiée. Les remplaçants peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre. Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et, à ce titre, reviennent sur le terrain. Toutefois le nombre de changements autorisés au cours des cinq dernières minutes du temps réglementaire, est limité à un par équipe.

**ARTICLE 4 : Terrain.** Il s'agit d'un terrain en herbe et d'un terrain synthétique. (Penser à vous munir de chaussures adaptées)

**ARTICLE 5 : Equipement.** Chaque équipe devra se munir de deux jeux de maillots de couleurs différentes ainsi que leurs ballons d'échauffement. Les équipes engagées devront prévoir des fanions pour l'échange avec les autres équipes participantes.

**ARTICLE 6 :** Les règles de ce tournoi de football, font référence à celles du jeu à onze.

**ARTICLE 7 : Déroulement de la première phase.** Cette première phase comptera 16 équipes réparties en 4 poules de 4 équipes avec un classement par points.

**Match gagné = 4 points, Match nul = 2 points, Match perdu = 1 point, Forfait = 0 points (match perdu 3-0).**

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, au terme des matches de poule (classement général), les critères suivants sont appliqués dans l'ordre indiqué pour déterminer le classement :

- plus grand nombre de points obtenus dans les matches disputés entre les équipes concernées (classement particulier).
- meilleure différence de buts dans les matches disputés entre les équipes concernées (goal-average particulier).
- plus grand nombre de buts marqués dans les matches disputés entre les équipes concernées (meilleure attaque particulier).
- si, après l'application des critères a) à c), plusieurs équipes sont toujours à égalité, les critères a) à c) sont à nouveau appliqués exclusivement aux matches entre les équipes concernées afin de déterminer leur classement final.

Si cette procédure ne donne pas de résultat, les critères e) à g) s'appliquent :

- meilleure différence de buts dans tous les matches de la poule (goal-average général).
- plus grand nombre de buts marqués dans tous les matches de la poule (meilleure attaque général).
- en cas de nouvelle égalité à deux (2) équipes \* : épreuve de 3 coups de pieds au but. En cas de nouvelle égalité l'épreuve est poursuivie dans le même ordre jusqu'à ce qu'une équipe ait marqué un but de plus que l'autre au terme du même nombre de tentatives.

\* Si le nombre d'équipes à égalité est supérieur à deux (2), les équipes seront départagées selon les critères successifs suivants : le classement FAIR-PLAY donné par le club organisateur. En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort sera effectué par le club organisateur.

**ARTICLE 8 : Déroulement de la deuxième phase.** A l'issue de cette première phase les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour des ¼ de finales. Les 3ème et 4ème disputeront deux matches de classement. Les gagnants de ces ¼ de finales se rencontreront pour des ½ finales. Les perdants des ¼ et ½ finales disputeront un match de classement. La 5ème et 6ème place ainsi que la 7ème et 8ème place ne seront pas départagées.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire le vainqueur sera désigné à la suite d'une épreuve de 3 coups de pieds au but. En cas de nouvelle égalité l'épreuve est poursuivie dans le même ordre jusqu'à ce qu'une équipe ait marqué un but de plus que l'autre au terme du même nombre de tentatives.

**ARTICLE 9 : Durée des matchs.** Les matchs de la première phase se joueront en 30 mn (trente) soit 2 mi-temps de 15 mn avec une pause de 5mn entre chaque mi-temps. Les matchs de la deuxième phase se joueront en 40 mn (quarante) soit 2 mi-temps de 20 mn avec une pause de 5mn entre chaque mi-temps.

**ARTICLE 10 :** Tout forfait d'une équipe lors de la dernière rencontre de la première phase annulera automatiquement tous les résultats contre celle-ci.

**ARTICLE 11 : Arbitrage du tournoi.** L'arbitrage des rencontres sera assuré par des arbitres de ligue ou fédéraux.

**ARTICLE 12 : Sanctions.** Des sanctions peuvent être prises par les arbitres, allant de 5 minutes d'exclusion (carton jaune) à l'exclusion définitive dans un match (carton rouge). Le joueur exclu définitivement au cours d'un match ne pourra pas participer au match suivant, la commission d'organisation déterminera si la sanction doit être supérieure ou non.

**ARTICLE 14 : Clause d'horaires.** Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les horaires et l'ordre des rencontres en fonction des aléas du tournoi.

**ARTICLE 13 : Cas de litiges.** Les différends pouvant surgir au cours de ce tournoi seront tranchés par la commission d'organisation qui pourra aller jusqu'à la mise hors tournoi de toutes équipes fauteuses de troubles.

**ARTICLE 15 : Clause de responsabilités.** Les organisateurs déclinent toutes responsabilités concernant : les vols, les dégradations, les incidents pouvant se produire à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement où se déroule le tournoi.

**ARTICLE 16 : Clause d'engagement au tournoi.** L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.